

LABEL

'ÉCOLE PLUS PROPRE'

CONCEPT ET OBJECTIFS

Une 'École Plus Propre', c'est une école qui **réduit ses déchets à la source**, qui les **trie** pour qu'ils soient parfaitement **recyclés** et qui met tout en œuvre pour éviter qu'ils se retrouvent au sol ou abandonnés en pleine nature.

Au travers de la **labellisation 'École Plus Propre'**, **Be WaPP, en partenariat avec Fost Plus, accompagne les écoles candidates** à mettre en place **un plan d'actions** alliant prévention des déchets, tri et propreté. Ce processus s'étend sur un **cycle de trois années scolaires**. L'encadrement des écoles comprend également un volet financier qui permet aux établissements de compléter leurs infrastructures de propreté et de tri. Toutes les écoles suivies bénéficient en outre d'animations spécifiques par tranche d'âge.

L'accompagnement et le suivi sont assurés par les intercommunales de gestion des déchets et l'asbl Good Planet.

Les écoles qui souhaitent s'engager sur la voie d'une 'École Plus Propre' **sans être accompagnées** peuvent suivre, en '**autonomie**', la méthodologie disponible sur la plate-forme monecolepluspropre.be. Elles ont également à leur disposition les [dossiers pédagogiques](#) d'accompagnement disponibles sur cette même plate-forme.



MODALITÉS PRATIQUES

L'établissement s'inscrit officiellement auprès de Be WaPP/Fost Plus via le site internet 'monecolepluspropre.be'. En octobre, les établissements sélectionnés sont avertis. **Le choix opéré** vise à ce que **chaque région, chaque réseau et chaque niveau d'enseignement soit représenté de manière équitable** (en fonction des dossiers introduits). La motivation des équipes est également un critère important pour départager les établissements retenus. Les écoles non-sélectionnées pour bénéficier de l'accompagnement de terrain peuvent poursuivre le processus en autonomie grâce au [dossier d'accompagnement](#) et à la plate-forme web mise à leur disposition.

Le processus de labellisation commence par la **constitution d'une 'TEAM'** représentative de la communauté scolaire (élèves, enseignants, parents, personnel d'entretien) et la réalisation d'un **audit de la situation** de l'école en matière de gestion des déchets. Après avoir identifié les problèmes, elle choisit le lieu sur lequel elle va concentrer ses actions durant l'année scolaire (les classes, les espaces partagés ou les abords de l'école). Chaque établissement entreprend, par année scolaire, au moins une action dans chaque pilier (propreté - tri - prévention). En fin d'année, **elle évalue les résultats de ses actions et réfléchit aux pistes de pérennisation**.

Pour faciliter la réussite du projet, les écoles disposent d'une **plate-forme en ligne**, de **vidéos tutorielles** et d'un **dossier pédagogique** d'accompagnement. Elles reçoivent également un **compteur** qui leur permet de comptabiliser les déchets lors des phases d'audit.

En plus de ces outils, les écoles accompagnées reçoivent une demi-journée de **formation**, un **accompagnement** de terrain de plusieurs demi-journées ainsi qu'une **bourse** de +/- 1.000 euros.

Au plus tard mi-mai, l'établissement communique son bilan à Be WaPP/Fost Plus. Ensuite, les établissements lauréats reçoivent le label 'École Plus Propre' pour autant que les conditions minimales soient atteintes.

ACTEURS ET RESSOURCES IMPLIQUÉS

Le label 'École Plus Propre' implique les professeurs et la direction, les élèves et leur famille ainsi que le personnel d'entretien dans un projet commun à portée sociétale, éducative et environnementale. Ils sont soutenus dans leurs efforts par Be WaPP/Fost Plus, les intercommunales de gestion des déchets et l'ASBL Good Planet.

Le projet de labellisation 'École Plus Propre' requiert un certain investissement de la part de l'école et plus particulièrement de la TEAM mise en place. Un tel projet s'installe avec le concours de toutes les parties prenantes impliquées (direction, enseignants, élèves, parents, personnel d'entretien).



AVANTAGES

Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge permet d'ancrer les bons comportements pour toute la vie. En encourageant les écoles situées sur leur territoire à participer à la labellisation 'École Plus Propre', les communes adoptent une vision à long terme en initiant les adultes de demain à l'importance de la propreté publique, tout en bénéficiant d'un impact direct et immédiat sur leur territoire. En effet, au-delà du fait que les abords des écoles sont concernés par les plans d'actions, les écoliers sont aussi des usagers quotidiens de l'espace public. Que ce soit sur le chemin de l'école ou lors d'une promenade, leur comportement a un impact sur la propreté publique.

Encourager les établissements scolaires à s'engager dans la labellisation 'École Plus Propre' est un moyen pour les communes de donner un coup d'accélérateur à leur politique environnementale sans devoir y consacrer des ressources propres : Be WaPP/Fost Plus fournissent une méthodologie efficace et adaptée à chaque public scolaire.